



*Date de dépôt : 21 août 2025*

## **Pétition**

### **pour la revalorisation de la logopédie à Genève**

**Un métier essentiel, des conditions inacceptables : il est temps d'agir !**

#### **Pourquoi cette pétition ?**

Les logopédistes jouent un rôle crucial dans l'accompagnement de toutes les personnes, enfants et adultes, souffrant de troubles du langage (écrit et oral), de la communication, de la déglutition, de l'oralité, de la voix, d'une perte de connaissance du langage suite à une maladie, AVC, avec surdité partielle ou totale, etc.

Leur travail permet à leurs patient.e.s de mieux s'intégrer à l'école, au travail et dans la société. Pourtant, leurs conditions de rémunération sont insatisfaisantes et ne tiennent pas compte de l'évolution du coût de la vie. Par ailleurs, la situation à Genève est actuellement tendue et préoccupante, avec des délais d'attente très longs tant pour les bilans que pour les prises en charge. Les conditions actuelles de travail et de rémunération peu attractives risquent encore de péjorer la situation.

#### **Une situation inacceptable**

- **Des tarifs bloqués depuis 16 ans**
- **Une perte de pouvoir d'achat**
- **25% du travail essentiel non rémunéré**
- **Une perte d'attractivité du métier risquant de provoquer une pénurie de logopédistes**
- **Des délais d'attente inacceptables pénalisant enfants, adolescents et adultes en besoin**

## Nos demandes

La logopédie doit être reconnue à sa juste valeur et rémunérée à hauteur de l'importance de son rôle dans la société et du temps réel consacré à chaque patient. Nous exigeons des mesures urgentes :

1. **Une revalorisation immédiate des tarifs, bloqués depuis 2009.**
2. **La rémunération des actes hors présence du patient**, indispensables au suivi des patient.e.s et actuellement effectués bénévolement (contacts et réunions avec les professionnels de santé et de l'éducation, rédaction de rapports, mesures d'aménagement scolaire...).
3. **L'indexation des revenus sur le coût de la vie**, comme cela est le cas pour d'autres professions de santé (perte de 7,7% de leur valeur en 16 ans).
4. **Une révision des tarifs tous les 4 ans.**

### Qui devrait signer cette pétition ?

**Tout citoyen soucieux d'un accès équitable à la logopédie, d'un système de santé juste et efficace et d'une éducation accessible et de qualité.**

*N.B. 5115 Signatures<sup>1</sup>*  
Association romande des  
logopédistes (ARLD)  
Section Genève  
M<sup>me</sup> Stéphanie Pion  
Chemin des Vergers 4  
1213 Petit-Lancy

---

<sup>1</sup> Pour information, la pétition est en outre munie d'environ 1756 signatures électroniques.